

JARDINS DE COCAGNE

66 Chemin des Plantées
1285 Sézegnin-Athenaz

8h06, le Jeudi 11 Avril 2019

« Météo fraîche, mets tes bas chauds »

C'te s'maine dans vos légumes : des cornets ! (ou l'inverse peut-être)

On a raclé les fond de tiroirs de la chambre froide et trouvé les dernières caisses de **céleris** pour les p'tits et des **patates** pour les *fat* (ouai on fait des rimes bilingues parce qu'on est multi-glottes). Vous devriez aussi avoir des **radis**, on est pas radins, du **mitsuna**, mis dessous là, côte à côte, les **côtes** et, sachez-le, le sachet de **saladine/mesclun**, pour finir même, croisez-le ou non, des **aux d'ours** (c'est végétarien) au-dessus du dessous. On vous met aussi un peu de lecture en plus du bulletin, pour pas que la semaine vous paraisse trop longue.

Il nous faut encore un/e livreur/se pour aujourd'hui, ou hier si vous lisez le bulletin demain, mais on va se débrouiller, un/e autre le **Jeudi 25 Avril** et après ya de la place pour tout le monde (trois à la fois)!

Il paraît qu'il y a des gens qui ont pris des vacances à pâques (des jardiniers même.. incroyable) mais livraison quand même il y a somme toute finalement tous comptes faits au final, et c'est malgré beau.

Maintenant, afin que les nouveaux cocagnards ne se sentent délaissés par nos bulletins parfois trop professionnels, que dis-je, scientifiques, on réexplique la béabase et ça fait du bien :

Demi-journées – Pourquoi ? Comment ?

En tant que membres de la coopérative Les Jardins de Cocagne, les coopérateurs·trices paient une part légumes dont le prix est fixé en fonction de leur revenu et qui leur donne droit à un cornet de légumes par semaine. Cet abonnement est complété par des demi-journées de travail au jardin (3 pour une petite part et 4 pour une grande part). Cette participation fait partie du cahier des charges des membres de Cocagne.

La présence des Cocagnard·e·s est importante car, quand ils ou elles ne viennent pas, Cocagne est obligée d'embaucher du personnel. La participation des coopérateur·ices permet aussi de fixer un prix abordable pour les légumes. Peu importe votre rythme de travail, les jardiniers et les jardinières comptent sur vous pour faire tourner la coopérative.

Les demi-journées consistent en différentes tâches : désherbage, récolte, plantation et mise en cornet, sans oublier les livraisons. Si vous avez des compétences spécifiques (menuiserie, énergie solaire, informatique, cuisine...) qui peuvent être utiles à la coopérative, dites-le nous!

Cocagne a également plein de petites tâches aisées à confier à celles et ceux qui ne peuvent pas travailler aux champs pour des raisons de santé : par exemple, la mise en sachet des salades (assis) ou le repiquage de plants (assis). Ce qui est essentiel, c'est le partage, la convivialité, le contact avec les jardiniers·ières et avec la terre ou le temps passé au jardin avec vos enfants : préparation du repas commun et pourquoi pas, en été, détente dans le petit ruisseau frontalier.

Les demi-journées se déroulent en général à Sézegnin. Cependant, des chantiers ont lieu régulièrement sur les terrains de Drize et Landecy. Dans ce cas, la coopérative place un mot d'appel dans les cornets.

Si vous n'arrivez pas à venir au jardin, vous pouvez envoyer une connaissance ou un membre de la famille faire les demi-journées à votre place, cela peut être une belle occasion de soutenir des jeunes (petits-enfants, nièces, filleul·le·s, ami·e·s...) qui ont envie de gagner quelques sous en jardinant.

Les demi-journées non faites vous seront facturées.

Pense-bête :

- répartir les demi-journées sur toute l'année : une fois par trimestre dès janvier ;
- s'inscrire via le site : <https://cocagne.ch/c58/> aller sur MaCocagne, puis sur demi-journées ;
- compter 4 heures par demi-journée ;
- ne pas oublier de noter les demi-journées faites dans le classeur à disposition à Sézegnin ou à Drize, ce sont ces classeurs qui font foi ;
- si vous venez à deux, ne pas oublier de cocher dans le classeur 2 cases pour 2 demi-journées, 3 cases si vous venez à trois, etc. ;
- si vous vous faites remplacer par une connaissance ou un membre de la famille, ne pas oublier de leur dire de cocher la ou les cases sous votre nom.

« Ce n'est pas au vieux singe qu'on apprend à pousser mémé dans les orties »

Merci de nous avoir suivi en duplex de Sézegnin pour Cocagne Magazine, à vous les studios !